

RCS : CAHORS Code greffe : 4601

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CAHORS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2001 B 00239 Numéro SIREN : 439 790 064 Nom ou dénomination : @COM.NORD DU LOT
--

Ce dépôt a été enregistré le 22/05/2024 sous le numéro de dépôt 1641

Bilan Actif

		30/06/2023			30/06/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (1)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)	1 728 031		1 728 031	1 728 031
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
ACTIF CIRCULANT	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	180 489	104 225	76 265	74 736
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
COMPTES DE REGULARISATION	Prêts				
	Autres immobilisations financières	8 950		8 950	8 950
	TOTAL (II)	1 917 470	104 225	1 813 246	1 811 717
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
COMPTES DE REGULARISATION	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	570 195	24 953	545 242	561 809
	Autres créances	88 383		88 383	49 602
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	1 665 215		1 665 215	1 510 977
	Charges constatées d'avance	1 445		1 445	4 423
	TOTAL (III)	2 325 239	24 953	2 300 286	2 126 810
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		4 242 709	129 178	4 113 532	3 938 528

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

		30/06/2023	30/06/2022
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	667 590	667 590
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	318 860	318 860
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	100 100	100 100
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	554 089	372 300
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	728 428	781 789
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	2 369 067	2 240 639
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers (3)	54	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	367 103	337 852
	Dettes fiscales et sociales	340 373	397 408
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	3 732	3 763
	Produits constatés d'avance (1)	1 033 202	958 866
	Total des dettes	1 744 465	1 697 889
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	4 113 532	3 938 528
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	728 428,18	781 789,13
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1 744 465	1 697 889
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		
(3)	Dont emprunts participatifs		

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **4 113 532** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **2 943 547** euros et un total **charges** de **2 215 118** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **728 428** euros.

L'exercice considéré débute le **01/07/2022** et finit le **30/06/2023**.
Il a une durée de **12** mois.

Les notes et tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par les dirigeants de l'entreprise.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait susceptible d'avoir une incidence comptable n'est à signaler sur l'exercice.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général.

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) minoré des remises, rabais et escomptes obtenus.

Amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif (fiscal) en fonction de la durée normale d'utilisation du bien.

Immobilisations non décomposables :

Conformément aux mesures de simplifications pour les PME, ces immobilisations sont amorties sur la durée d'usage fiscalement admise.

Certifié Conforme
Het

Règles et Méthodes Comptables

Immobilisations décomposables :

Si les éléments d'un actif ont des durées d'utilisations différentes, chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun est retenu.

La dépréciation des immobilisations est évaluée par l'entité à chaque clôture, au moyen de test de dépréciation effectué dès qu'existe un indice de perte de valeur.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires), selon la méthode du premier entré, premier sorti.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous-activité et de stockage.

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/06/2023
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	1 728 031					1 728 031
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 728 031					1 728 031
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencé aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers	83 741		16 011			99 751
	Matériel de transport	5 417					5 417
	Matériel de bureau, mobilier	80 388				5 067	75 321
	Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes							
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	169 546		16 011		5 067	180 489
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	8 950					8 950
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	8 950					8 950
TOTAL		1 906 527		16 011		5 067	1 917 470

Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/06/2023
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels				
Autres Instal., agencement, aménagement divers	30 816	8 471		39 286
Matériel de transport	5 417			5 417
Matériel de bureau, mobilier	58 577	6 011	5 067	59 522
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	94 810	14 482	5 067	104 225
TOTAL	94 810	14 482	5 067	104 225

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises		
	Différentiel de durée et au	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et au	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel
Frais d'établissement et de développement						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
TOTAL IMMOB IN CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement, aménag.						
Instal. technique matériel outillage industriels						
Instal générales Agencet aménagt divers						
Matériel de transport						
Matériel de bureau, informatique, mobilier						
Emballages récupérables, divers						
TOTAL IMMOB CORPORELLES						
Frais d'acquisition de titres de participation						
TOTAL						
TOTAL GENERAL NON VENTILE						

Fonds Commercial

	30/06/2023	Observations
Achetés avec protection juridique Eléments acquis du fonds de commerce Fonds commerciaux réévalués Fonds commerciaux reçus en apport	1 728 031	
TOTAL	1 728 031	

Les règles d'amortissement et de dépréciation des fonds commerciaux ont été modifiées pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2016 suite à la transposition de la directive comptable européenne unique n°2013/34/UE du 26 juin 2013 – règlement ANC 2015-06.

En application des dispositions de l'article 214-3 du pcg, nous avons estimé que le fonds commercial inscrit à l'actif n'a pas de durée de vie limitée et à ce titre, il n'est pas amorti.

Du fait du niveau d'activité de l'entreprise, il n'y a pas de perte de valeur de cet actif. Aucune dépréciation n'est donc à constater.

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions		30/06/2023
				Utilisées	Non utilisées	
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers					
	Provisions pour investissement					
	Provisions pour hausse des prix					
	Provisions pour amortissements dérogatoires					
	Provisions fiscales pour prêts d'installation					
	Provisions autres					
	PROVISIONS REGLEMENTEES					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges					
	Pour garanties données aux clients					
	Pour pertes sur marchés à terme					
	Pour amendes et pénalités					
	Pour pertes de change					
	Pour pensions et obligations similaires					
	Pour impôts					
	Pour renouvellement des immobilisations					
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions					
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres						
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES						
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières					
	Sur stocks et en-cours					
	Sur comptes clients	14 006	24 953	14 006		24 953
	Autres					
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	14 006	24 953	14 006		24 953
TOTAL GENERAL		14 006	24 953	14 006		24 953
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			24 953	14 006		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.						

Créances et Dettes

		30/06/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	8 950		8 950
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	570 195	570 195	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	24 530	24 530	
	Taxes sur la valeur ajoutée	54 676	54 676	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	9 176	9 176	
	Charges constatées d'avances	1 445	1 445	
TOTAL DES CREANCES		668 973	660 023	8 950
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		30/06/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes et de crédit à 1 an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes et de crédit à plus 1 an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	367 103	367 103		
	Personnel et comptes rattachés	138 395	138 395		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	79 600	79 600		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	116 175	116 175		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	6 203	6 203		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	54	54		
	Autres dettes	3 732	3 732		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	1 033 202	1 033 202		
TOTAL DES DETTES		1 744 465	1 744 465		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Produits à recevoir

30/06/2023

Total des Produits à recevoir		206 154
Autres créances clients		197 483
CLIENTS FACTURES A ETABLIR HG	196 564	
CLIENTS @COM FACTURES A ETABLIR IG	919	
Autres créances		8 671
DEBIT CRED DIVERS PRODUITS A RECEVOIR	726	
INTERETS COURUS A RECEVOIR	7 944	

Charges à payer

30/06/2023

Total des Charges à payer		324 350
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		135 018
FOURN FACTURES NON PARVENUES HG	90 240	
FOURN @COM FACT NON PARVENUES IG	44 778	
Dettes fiscales et sociales		188 139
PERS CONGES A PAYER	68 920	
PERS RTT & MODUL A PAYER	14 475	
PERS PRIMES A PAYER	55 000	
ORG SOC CH/CONGES A PAYER	20 315	
ORG SOC CH/RTT & MODUL A PAYER	5 066	
ORG SOC CH/PRIMES & 13 MOIS A PAYER	19 250	
ETAT CHARGES A PAYER	3 720	
CONTRIBUTION FORMATION A PAYER (TA&FC)	1 394	
Autres dettes		1 192
DEBIT CRED DIVERS CHARGES A PAYER	1 192	

Capital social

		30/06/2023	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		3 468,00	192,5000	667 590,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		3 468,00	192,5000	667 590,00

Engagements financiers

	30/06/2023	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
Engagements de crédit-bail			
Engagements en pensions, retraite et assimilés Engagements au titre des indemnités de départ à la retraite		99 494	
		99 494	
Autres engagements			
Total des engagements financiers (1)		99 494	
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées			

@COM. NORD DU LOT
Société par actions simplifiée d'expertise comptable
au capital de 667 590 euros
Siège social : Rond Point du Claux
46400 ST JEAN LESPINASSE
439 790 064 RCS CAHORS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 21 Décembre 2023
--

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2023

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2023 s'élevant à 728 428,18 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	728 428,18 euros
------------------------	------------------

A titre de dividendes	600 000,00 euros
------------------------------	------------------

Soit 173,01 euros par action

Le solde	128 428,18 euros
----------	------------------

En totalité au compte "**autres réserves**"
qui s'élève ainsi à 682 517,18 euros.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 600 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 30 juin 2020 :

300 000,00 euros, soit 92,28 euros par titre.

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 300 000,00 euros

Exercice clos le 30 juin 2021 :

600 000,00 euros, soit 173,01 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 600 000,00 euros

Exercice clos le 30 juin 2022 :

600 000,00 euros, soit 173,01 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 600 000,00 euros

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 21 Décembre 2023

Certifié conforme
La Présidente

Société @MARILYS
Représentée par Mme Marie-Charlotte CANTAGREL

